

Fitness - Pilates

Coller votre photo

FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

- Réinscription
- Nouvelle inscription
- Demande d'attestation pour comité d'entreprise**

Informations concernant le participant

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance : ____/____/____ (à remplir obligatoirement)

Adresse postale _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone : _____

E-mail (**en majuscules**) _____@_____

Remplissez ce tableau en vous référant au planning des cours et tarifs joints

Discipline Pratiquée	Jour	Horaire	1 ^{ère} cotisation ou cotisation supplémentaire *	Montant de la cotisation

* Merci de préciser dans cette colonne s'il s'agit de la 1^{ère} cotisation ou d'une cotisation supplémentaire. Les inscriptions sont faites en début d'année sur un cours fixe (préciser lequel – voir planning 2022-2023)

TOTAL

Discipline	Montant de la cotisation	
	Nocéens	Hors Commune
PILATES (1h/semaine) <i>Jour à déterminer impérativement à l'inscription</i>	1 ^{ère} cotisation * Cotisation supplémentaire **	185 € 205 € 165 € 185 €
FITNESS (accès à tous les cours) <i>Hors Pilates</i>	1 ^{ère} cotisation * Cotisation supplémentaire **	240 € 260 € 220 € 240 €
FORFAIT FITNESS + 1h de PILATES <i>Pour le Pilates : Jour à déterminer à l'inscription</i>	1 ^{ère} cotisation * Cotisation supplémentaire **	260 € 280 € 240 € 260 €

* Frais d'adhésion inclus

** Frais d'adhésion inclus, valable à partir de la 2^{ème} cotisation pour un même foyer fiscal

MODE DE PAIEMENT :

Préciser le mode de paiement, le montant et le nombre (pour les chèques)

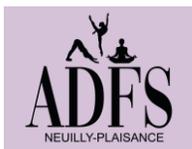
Chèque(s) : _____

Ordre : Association des Familles Sportives (ADFS)

(Règlement possible en 3 chèques, encaissements de septembre à novembre)
Les chèques sont à remettre au moment de l'inscription datés et signés).

Espèces : _____

Tournez la page!



ASSOCIATION DES FAMILLES SPORTIVES DE NEUILLY-PLAISANCE
44 – rue André Malraux – 93360 NEUILLY-PLAISANCE

@AssociationDesFamillesSportivesdeNeuillyPlaisance associationdesfamilles
Site : www.associationdesfamilles.fr • Mail : adfs.neuilly@gmail.com • tel : 07 68 81 65 38

Membre de la Fédération
d'Education Physique de
Gymnastique Volontaire

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- Un certificat médical de **moins de 3 mois (*)**
- Photocopie d'un justificatif de domicile pour les nocéens.
- 1 photo du participant (**obligatoire**) à coller en haut de cette fiche.

Je soussigné(e) _____, autorise / n'autorise pas, la diffusion de mon image sur les supports de l'Association des Familles Sportives (site internet, réseaux sociaux, affiches, magazine, ...).

Signature du participant :

(*) La loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et les décrets du 24 août 2016 et du 12 octobre 2016 ont instauré un nouveau régime pour l'encadrement médical de la pratique d'une activité sportive. Pour rappel : le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est désormais exigé que **tous les 3 ans**. A charge pour le sportif de remplir dans cet intervalle de 3 ans un questionnaire de santé et d'attester, à cette occasion, auprès de son club, qu'il a répondu négativement à toutes les questions contenues dans le questionnaire. A défaut de remise de cette attestation ou s'il dit avoir répondu positivement à au moins une des questions du questionnaire de santé, il devra fournir un certificat médical.

Si vous avez remis à l'association un **certificat entre 2020 et 2021**, un auto-questionnaire vous sera remis à part de ce document.

(Cochez la case qui correspond à votre situation) :

- Vous avez répondu **NON** à toutes les questions (Pas de certificat à fournir)

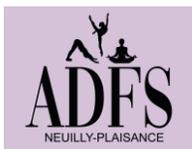
Je soussigné _____ atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de licence.

- Vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions : Vous avez un **certificat médical à fournir**. Consultez un médecin et présentez-lui le questionnaire renseigné.

REGLEMENT INTERIEUR :

- L'Association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.
- Le participant ou le représentant légal est responsable des dégradations commises.
- **Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué, même sur avis médical.**
- Le premier cours sera considéré comme un cours d'essai (**inscription obligatoire au préalable**) : le dossier vous sera restitué si l'essai n'est pas concluant.
- Pas de cours pendant la période des vacances scolaires et jours fériés.
- Le montant de la cotisation ne tient pas compte du prix de la tenue de danse ou sportive.
- Les enfants ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant le déroulement des cours, sauf autorisation du professeur.
- Toute inscription incomplète ne sera pas validée (voir pièces à fournir)
- Les horaires des cours de danse et le descriptif des cours de GV sont donnés à titres indicatifs et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Signature du participant précédée de la mention « lu et approuvé » :



ASSOCIATION DES FAMILLES SPORTIVES DE NEUILLY-PLAISANCE
44 – rue André Malraux – 93360 NEUILLY-PLAISANCE

 @AssociationDesFamillesSportivesdeNeuillyPlaisance  associationdesfamilles
Site : www.associationdesfamilles.fr • Mail : adfs.neuilly@gmail.com • tel : 07 68 81 65 38

Membre de la Fédération
d'Education Physique de
Gymnastique Volontaire